

## Pompiers : de 30 à 120€ par habitant

Dans les craintes invoquées par les bourgmestres namurois pour les finances communales, presque tous parlent de la réforme des services d'incendie. Elle est amorcée et ses premières étapes ont déjà eu des conséquences, mais, avant tout, c'est le spectre d'une «réforme des polices bis» qui fait peur. À ce titre, ils sont nombreux, comme Maxime Prévot et Jean-Charles Luperto, présidents de deux des trois zones de la province, à insister pour que le Fédéral tienne ses promesses de financer à 50-50. Dans la province, la réforme a abouti à non pas une, comme recommandé et souhaité par la ministre de tutelle, mais de trois «pré-zones».

Les bourgmestres ne se sont pas mis d'accord, en grande partie suite au refus de Namur, Andenne, Gembloux et Éghezée de s'inclure à 38 dans une zone où se concentrent les risques industriels, donc les coûts. Ils ne voulaient pas payer plus pour assumer les problèmes des autres, peut-on résumer. La première étape de la réforme a eu un impact différent, du coup, sur les communes, en fonction de leur statut de commune «centre» d'une prézone, ou de commune «protégée» par une caserne basée ailleurs. Il y a eu des rattrapages de financement. Les «protégées» ont ainsi dû déboursier en 2012 :

500 000 € à Anhée, 405 000 € à Floreffe, pour ne prendre que deux exemples qui illustrent qu'il s'agit de sommes pas anodines. Autre chiffre qui donne matière à réflexion, l'énorme variation du coût actuellement déboursé par an et par habitant pour les pompiers. D'une commune à l'autre, on a des différences qui vont du simple au quadruple. Ainsi, on annonce environ 30 € (par an et par habitant) à Anhée, Assesse, Beauraing, Floreffe, Florennes, Profondeville, Sombreffe, Walcourt ou Onhaye, 50 € à Sambreville, 60 à Gedinne et Gembloux, 70 à Doische et jusqu'à 100 à Dinant, 110 à Namur et 120 à Vresse-sur-Semois. ■ 5.51

L'avenir 06/12/2013 p3  
Finances communales – pompiers

### ASSESE

→ 1er Marché de Noël Ve de 19 à di 20 h, à la buvette du Football, rue des Fermes, 20 a.

### MAILLEN

→ La féerie de Noël Di de 10 à 19 h, chez Créatif dès 10h, rue sous les prés 3D derrière le Hall omnisport.

L'avenir 06/12/2013 p15  
Assesse – Marché de Noël - RUS

L'avenir 06/12/2013 p15  
Maillen – Féerie de Noël

### ASSESE

## Philippe Moës, invité d'honneur à l'exposition nature

Pendant une semaine, à la nouvelle maison communale d'Assesse, le GAL, groupe d'action locale, *figes des figes et chèvres*, regroupant les communes d'Assesse, Gesves et Dhey, a organisé sa traditionnelle exposition de photos nature. L'occasion de découvrir, au travers de photos d'une cinquantaine de photographes wallons, les richesses faunistiques et floristiques de Wallonie.

Lors du vernissage, qui, un peu étonnamment, a eu lieu à l'issue de la semaine d'exposition, le nombreux public a été accueilli par le bourgmestre Pierre Tasiaux. Ensuite, le bourgmestre de Gesves, José Pualet, président du GAL, a rappelé qu'il y a plus de 10 ans, huit communes se sont associées pour faire naître ce projet.

C'est la quatrième exposition organisée par le GAL et la on-



Beaucoup de monde au vernissage de l'exposition Nature.



Le cheval de trait na plus de secret pour Luc Moës.

zième sous le vocable *Expo Photo Condruz*.

Trois thèmes ont été mis à l'honneur, la faune et flore sauvages de Wallonie, les insectes pollinisateurs et le monde de l'apiculture, ainsi que la tra-

ction équestre en forêt grâce à l'invité d'honneur Philippe Moës. Ce photographe de renom a dédié son livre *Cheval vapeur*.

Cette exposition a mis en évidence une sélection de 100

photos parmi les 500 présentées, retenues par le jury composé de Franck Renard, Serge Sorbi, Olivier Gonne, Valérie Grandjean et Merry Frère.

Xavier Sohet, responsable au GAL a présenté les neuf projets

concrets portant sur l'agriculture, l'environnement, les jardins solidaires, la filière équine, les services de proximité, la protection des berges, le tourisme doux, les sbeilles et les modules didactiques. ■ F.G.

L'avenir 7/12/2013 p7  
AssesseGAL – Expo photos